

Les candidats planchent sur le stationnement

PROGRAMMES Quatrième volet de nos pages spéciales élections : les parkings

La polémique sur le stationnement faisait déjà rage lors de la campagne de 2001. Et s'est poursuivie durant toute la mandature. Les grands chantiers de la « Nouvelle Seyne », en particulier la création du parc et le réaménagement de la place de la Lune, ont en effet entraîné la disparition de centaines de places gratuites à proximité du centre ville. Tandis que l'instauration d'une zone bleue, accompagnée d'efforts soutenus de la police municipale

pour la faire respecter, devait favoriser la rotation des véhicules. En particulier aux Esplageolles, où les PV continuent à fleurir mais où le projet de parking à étages promis n'a cessé d'être retardé.

Service public délégué

Depuis, un nouveau parking a vu le jour au parc de la Navale (zone bleue) et de nouvelles places de stationnement ont été aménagées en bordure du cours Tous-saint-Merle.

Une délégation de service public vient d'être attribuée à la société Omniparc, pour l'ensemble du stationnement durant trente-deux ans. C'est ainsi elle qui va, dans un premier temps, supporter le coût du réaménagement du parking Martini (désormais payant dès la 1^{re} heure) et de la construction du parking des Esplageolles, annoncée pour ce printemps. Mais cette « privatisation » n'est pas du goût de tous les candidats...

A. T.



**DEMAIN
DANS VAR-MATIN,
LES
PROPOSITIONS
DES CANDIDATS
AUX ÉLECTIONS
MUNICIPALES
DE LA SEYNE
SUR LES FINANCES
DE LA COMMUNE**

(Photos Rina Uzan,
Dominique Leriche et
Laurent Martinat)

Nathalie Bicais

« Vivre à La Seyne-sur-Mer »
(MoDem)



La voiture détruit l'espace urbain, mais le territoire seynois est difficile à équiper en transports en commun : le stationnement reste un facteur essentiel de l'attractivité du centre ville et des cœurs de quartier. Pour relancer l'activité au centre ville, le stationnement gratuit et à proximité est indispensable : renégocier la DSP avec la société. Faire construire un parking aérien aux Esplageolles. Créer des stationnements aux abords des services publics. Organiser les tarifs pour la gratuité de deux heures en vue d'attirer des consommateurs, et des tarifs à longue période pour les travailleurs et les habitants. Stopper l'explosion de l'immobilier qui se fait sans réalisation des stationnements nécessaires, bloquant ainsi l'accès des visiteurs au centre. Renforcer le transport par bateau à La Seyne : des Sablettes et du Nord vers le centre ville.

Marcel Koechly

« La Seyne vraiment à gauche »
(PC - LCR - PT)



La Seyne vient de vivre la « vente » de la gestion de ses parkings à une société privée (filiale d'Eiffage) alors que (...) de nombreux cabinets d'audit donnent comme plus rentable la gestion directe par les communes (...). Cette gestion privatisée (...) sera difficilement remise en cause avant son terme, cependant, la coordination des modalités et infrastructures de transport (circulatoire, pont, transports en commun...) peut permettre à une municipalité volontaire de contourner le problème et d'offrir aux Seynois des stationnements municipaux gratuits (...). Il est important de penser la circulation, la proximité, en termes de composition sociologique de la cité (...). Une bonne partie de la population Seynoise est âgée, et quelque centaines de mètres supplémentaires à pied coûtent parfois des efforts physiques pénibles, il s'agira bien d'une politique municipale dynamique et réfléchie seule à même de sauver l'activité commerciale de centre ville (...).

Guillaume Capobianco

« Tous pour le pont »
(Div. D.)



La Seyne connaît des problèmes de stationnement énormes, comme beaucoup de villes, mais nous prenons du retard dans la mise en place de solutions. Le budget consacré au parking devient de plus en plus lourd pour les Seynois. Les grandes surfaces, dotées de parkings gratuits, en profitent... De plus, les nouvelles constructions immobilières n'ont pas prévu un nombre de parkings suffisant, responsabilité de l'actuelle municipalité ! Une politique courageuse et ambitieuse de création de parkings, particulièrement au centre-ville, est nécessaire. Notre projet de réaménagement du cœur de ville articulé autour du pont prévoit notamment plus de trois cents places dans un parking souterrain.

Patrick Martinenq

« Parce que les Seynois méritent mieux »
(Div. G.)



(...) En ce domaine, La Seyne a sans doute 20 ans de retard. Le problème du stationnement est indissociable de la gestion de la circulation automobile. Notre ville ne peut plus faire « l'économie » d'une étude concrète consacrée à ces deux enjeux majeurs (...). D'autant plus que l'urgence environnementale doit être impérativement prise en compte. Dans le cadre de la révision du PLU que nous proposerons au conseil municipal dès notre arrivée, il conviendra d'intégrer cette dimension. La réalisation du Futuroscope de la Mer et de l'Environnement nous oblige à concevoir un stationnement conséquent et multiple. Parking entrée de ville, parking centre ville et parking à proximité du Futuroscope. Résoudre le problème du stationnement, c'est aussi faciliter la qualité des transports en commun et développer les déplacements urbains propres (vélo, pédestre, maritimes).

Joël Houvet

« Rassemblement défi-réussite »
(FN-PP)



Création et développements de places de stationnement gratuites par, déjà, la remunicipalisation des parkings. Le parking Martini subventionné par nos impôts, est aujourd'hui confié à une entreprise privée qui va nous faire payer ce que nous avons déjà donné avec nos impôts (c'est la fuite en avant). Et comme de bien entendu, la majorité municipale veut confier à cette même société la mise en place d'horodateurs dans le centre ville et tous les quartiers annexes, qui par la suite vont s'étendre à Mar Vivo et les Sablettes. Les recettes de ces horodateurs viendront grossir les bénéfices d'une grosse société, qui ne générera aucun emploi à La Seyne, pas plus que de recettes pour la commune.

Arthur Paecht

« Mon énergie, c'est votre confiance »
(UMP)



Permettre à tous de se déplacer en toute sécurité, de circuler sans encombre et trouver facilement des places de stationnement dans notre cité : ce sont les priorités de notre projet municipal. « Pour un stationnement de qualité », le maire sortant annonce le nombre de places d'ores et déjà programmées : 1300 places de parking supplémentaires dans le centre. Modernisation du parking Martini, embellissement de ses façades : 412 places. Création d'un parking en silo aux Esplageolles : 413 places (dont certaines réservées pour les véhicules utilitaires des commerçants). Réalisation d'un parking souterrain près du nouveau port de plaisance : 500 places prévues. Création d'un parking relais près de l'embarcadere de Tamaris : 200 places prévues.

Michèle Joyan

« Le meilleur devient possible »
(SE)



Un des gros problèmes actuels de notre commune. A l'entrée Nord du tunnel sous le port sera construit un parking sous terrain de 320 places. Ajouté au futur parking des Esplageolles, la capacité de stationnement sera portée à environ 800 places. Ce parking souterrain sur 3 niveaux sera financé par une société privée, donc d'un coût nul pour la ville. Mais il nous appartiendra de négocier certaines heures de gratuité. Des espaces de stationnement sont aussi prévus dans le cadre de la restructuration du marché du Cours Louis Blanc (...). Un stationnement en épi (...) sera matérialisé sur la partie du Bd du 4 septembre actuellement occupée par les marchands forains (...). Quatre petits espaces stationnement seront également matérialisés le long de la corniche de Tamaris (...). Les parkings de la Gare, du Parc Braudel et de l'espace Ouest de La Petite Mer seront requalifiés.

Marc Vuillemot

« La Seyne dans le bon sens » (PS-MRC-Verts-PCF-PRG-POC)



Se garer est un casse-tête. Or c'est un droit et une condition de la survie du centre. Mais le maire, après avoir instauré la zone bleue, a fait volte-face et privatisé pour 32 ans le stationnement, y compris le long des trottoirs où il deviendra payant en 2009 ! Nous reverrons ce choix pour minorer le tarif des résidents et assurer la gratuité de la première heure. Nous augmenterons les « places-minute » et « dépôts d'élèves » (...). Nous amènerons les sites de parking des deux-roues pour qu'ils soient attachés pour prévenir les vols, et négocierons avec le conseil général pour la réalisation d'un parking public sous le futur gymnase du collège Curie, avec des caddies en libre-service à l'image des « vélos de ville » pour faire du centre ancien un « supermarché urbain ». Nous imposerons aux constructeurs une surface accrue de places pour leurs résidents et, à ceux devant accueillir des commerces, des parkings pour les clients sur leur emprise.